21 janvier 2015

Réponse Québec solidaire à la fermeture de Target : un tweet

La fermeture de Target s'explique en dernière analyse par son anti-syndicalisme, ce qui l'a amenée à n'acheter que les actifs de l'ex compagnie Zellers tout en se débarrassant de ses travailleuses expérimentées et de ses contrats d'approvisionnement en même temps qu'elle prenait une grosse bouchée au lieu de se construire sur quelques années (voir Marc Daoud, Comment l'obsession anti-syndicale a tué Target, bloque d'IRIS, 19/01/15).

La fermeture de Target (17 600 employées au Canada) survient après quelques annonces similaires dans le commerce ce de détail: Jacob, Smart Set et Mexx. Plus discrètement en ce début d'année, les entrepôts Marcotte Alimentation (60 employés) et de la Coop fédérée (236 employés) fermaient à Trois-Rivières. La chaîne alimentaire de Québec Jardins Mobiles ferme une quinzaine de magasins (400 employées).

Côté manufacturier, plus crucial, il faut signaler les fermetures de la fonderie Mueller de St-Jérôme (71 employés), de l'usine de la papetière Résolu à Shawinigan annoncée en septembre dernier (275 employés) ce qui a entraîné une manifestation de 2000 personnes dans cette ville; celle de Beaulieu Canada de Farnham (80 employés); la papeterie Cascade d'East Angus (180 employés); la fromagerie de Saputo à Trois-Rivières (60 employés) pour août prochain. N'oublions pas le fermeture de la mine de fer du Lac Bloom de Cliff Natural Resources à Fermont (500 employés) avant les fêtes.

En réaction à toutes ces fermetures annoncées ou faites depuis septembre dernier, Québec solidaire est resté silencieux... sauf pour un tweet. Voici ce qu'a à dire le porte-parole non élu de Québec solidaire, qui publiquement parle toujours au nom du parti, au sujet de la brutale fermeture de Target :

« Une pensée pour les travailleurs.euses de <u>#Target</u> qui perdent leur emploi aujourd'hui. » (Tweet du 15/01/15 sur la page d'accueil du parti)

Voici ce que dit la plate-forme électorale du parti telle que tirée du programme :

« [La Caisse de dépôt et de placement du Québec]

en cas de fermeture ou délocalisation d'entreprises,

 prendra possession des installations en bon état pour les transmettre à une nouvelle entreprise;

en cas de mises à pied massives,

- imposera à l'entreprise une amende compensatoire pour aider les personnes mises à pied,
- nationalisera une entreprise qui serait solvable ou récidiviste

[...] La CPDQ soutient la création de coopératives de travailleurs et travailleuses si l'entreprise est viable \Rightarrow (Point 2.10, d,e,f)

Pour se disculper de cet omerta électoraliste paré d'une délicate « pensée » charitable, la direction du parti, engourdie dans le ronron parlementaire, invoquera les conditions spécifiques propre à chaque cas, le protectionnisme étasunien, l'hypertrophie du commerce de détail et quoi encore. Pourtant les économistes patentés parlent de conditions économiques favorables dues à la baisse du taux de change et à la croissance étasunienne sans compter un pouvoir d'achat supplémentaire dû à la baisse du prix du pétrole.

Au diable le programme, la plate-forme et la volonté du congrès du parti. Il faut être « réaliste » c'est-à-dire s'adapter au système et non pas le « dépasser ».

Marc Bonhomme, 21 janvier 2015

www.marcbonhomme.com; bonmarc@videotron.ca